

RAPPORT ANNUEL 2018



Village de
Bertrand

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MAIRE

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

AVANT-PROPOS

PROFIL DE LA COLLECTIVITÉ

CONSEIL MUNICIPAL

Membres du conseil et responsabilités

Honoraires et dépenses du conseil

Réunions du conseil

TAUX D'IMPOSITION ET FRAIS

OCTROIS ET DONS

BUDGET DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES GÉNÉRAUX

SERVICE GÉNÉRAUX

Administration

Protection

Transport

Services d'hygiène

Services d'urbanisme et d'aménagement

Services récréatifs et culturels

ANNEXE

ANNEXE I - PRÉSENCE DES MEMBRES DU CONSEIL AUX RÉUNIONS

MESSAGE DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Pour une 1^{re} année, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport de la situation financière de notre municipalité. Le présent document vise notamment à répondre à un souci de transparence de la part de notre administration. De plus, nous ferons état des rémunérations et des allocations de dépenses de chacun des membres du conseil municipal.

Depuis l'élection municipale du 9 mai 2016, le conseil municipal a été élu par acclamation. Les membres du conseil ont donc poursuivi l'avancement des nombreux dossiers en cours.

L'année 2018 s'est déroulée dans un esprit festif, la municipalité a célébré son 50^e anniversaire d'incorporation. De nombreuses activités se sont déroulées au cours de l'année pour commémorer cet événement. Cette occasion nous a permis de souligner l'implication des gens qui au cours des années ont contribué à faire de Bertrand un village où il fait bon vivre.

Un autre événement a marqué l'année 2018, soit le 35^e anniversaire de la brigade d'incendie de Bertrand. La municipalité est fière de pouvoir compter sur la disponibilité et l'efficacité de ses pompiers volontaires. Cette année, la brigade a accueilli un camion d'incendie et a entrepris le remplacement de la camionnette de sécurité. Ces deux pièces d'équipements témoignent de l'engagement du conseil municipal ainsi de la brigade à offrir un service d'incendie de qualité aux citoyens de Bertrand.

Dans le cadre des festivités du 50^e, l'Oktoberfest des Acadiens de Bertrand a offert comme cadeau à la communauté une soirée familiale. Annuellement, ce festival prend de plus en plus d'envergure et ceci est le résultat de l'engagement du conseil d'administration, de l'équipe de production menée par M. Bernard Frigault et Mme Josée Friolet, les commanditaires ainsi que nos nombreux bénévoles dévoués.

Au nom du conseil municipal, j'aimerais remercier et féliciter les employés de la municipalité; Joël Thibodeau, directeur général, Janie Godin-Doiron, adjointe administrative, Laurence Lemaire, chargée de projet, Yvon Robichaud, responsable des travaux publics et Gaëtan Thériault, concierge, pour leur excellent travail.

Yvon Godin, maire

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

J'ai le plaisir de vous présenter le premier rapport annuel du village de Bertrand. Comme vous pourrez le constater, le village offre une panoplie de services diversifiés.

L'année 2018 marque le 50^e anniversaire d'incorporation de la municipalité. Le conseil municipal a profité de l'occasion de moderniser l'image corporative. De nombreuses activités ont également été organisées pour commémorer cet événement. Une structure de jeu sera installée sur le terrain de l'école en guise de lègue. Cet ajout a été possible grâce à la contribution de la société de développement régional, des clubs Richelieu de Paquetville et de Caraquet.

De nombreux projets ont été entamés au cours de l'année 2018, soit l'achat de l'ancien Marché B. Paulin. Le conseil municipal a jugé qu'il était nécessaire de faire l'acquisition de la propriété adjacente dans le but d'assurer les espaces nécessaires pour les opérations du centre municipal. Une évaluation plus approfondie sur l'avenir du bâtiment sera effectuée au cours de la prochaine année. La municipalité a également convenu au transfert de l'ancien presbytère avec le diocèse. La bibliothèque de Bertrand et une classe d'apprentissage pour adulte occupent les espaces de l'ancien presbytère.

La municipalité a adopté une politique pour la gestion de ses actifs municipaux. Ce nouvel outil permettra au village de prendre des décisions éclairées quant à l'investissement à apporter aux actifs et ainsi mieux planifier financièrement le remplacement ou l'entretien de ceux-ci.

L'étude de faisabilité de l'installation de système d'aqueduc et d'égout sanitaire se poursuit. Le conseil municipal désire finaliser l'étude et envisage de présenter les résultats à la population dans la prochaine année.

En conclusion, je tiens à remercier les membres du conseil municipal pour leur implication auprès de la communauté. Je tiens à souligner le travail exceptionnel des employés du village qui remplissent un rôle de premier plan afin d'assurer un service de qualité à ses citoyens.

Joël Thibodeau, directeur général

Village de Bertrand

Rapport annuel 2018

AVANT-PROPOS

Le présent rapport est préparé conformément à l'article 105 de la *Loi sur la gouvernance locale* et du règlement 2018-54.

Il contient des renseignements généraux sur le village de Bertrand, notamment sa population, son assiette fiscale, son taux d'imposition et ses redevances d'usage, ainsi que des renseignements détaillés au sujet du conseil municipal, et de ses services municipaux.

Les états financiers consolidés se terminant au 31 décembre 2018 peuvent être consultés en se présentant à l'édifice municipal.

PROFIL DE LA COLLECTIVITÉ

Le village de Bertrand est situé au nord-est du Nouveau-Brunswick. La municipalité compte 1 166 habitants et a une superficie de 46.45 km².

Les principaux services offerts par la municipalité sont l'administration générale, les services de protection, de transport, de loisirs et de l'industrie et aménagement.

Les informations relatives à la municipalité sont mises à jour par l'entremise de notre page Facebook <https://www.facebook.com/Village-de-Bertrand> Vous pouvez visiter notre site web au www.villagedebertrand.ca. Une refonte du site web sera faite dans un futur rapproché.

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil du village est formé d'un maire et de 5 conseillers qui ont été élus en mai 2016. Les élections municipales ont lieu aux quatre ans.

Membres du conseil et responsabilités

FONCTION	NOM	LES COMITÉS
Maire	Yvon Godin	- Commission des services régionaux Péninsule acadienne - Comité régional de la planification (CRP)
Maire-adjointe	Nathalie Haché Godin	- Commission des services régionaux Péninsule acadienne (Remplaçante) - Présidente du comité récréatif et culturel - Représentante Oktoberfest des Acadiens
Conseiller	Claude Clément	- Président du comité des services publics
Conseiller	Daniel Pinet	- Président du comité de la sécurité publique - Représentant Oktoberfest des Acadiens
Conseiller	René Thériault	- Président du comité de l'industrie et de l'aménagement
Conseillère	France Haché	- Présidente du comité de finances

Rémunération du conseil

Le maire et les conseillers reçoivent des honoraires et des remboursements pour leurs déplacements afin de représenter la municipalité.

Honoraires et dépenses du conseil

MEMBRES DU CONSEIL	Salaire	Réunions	Perdiem	FRAIS DE REPRÉSENTATIONS ET DÉPLACEMENTS
Maire Godin	5 000,00 \$	2960,00 \$	1 350,00 \$	1 897,40 \$
Maire-adjointe Haché-Godin	2 500,00 \$	1 280,00 \$	250,00 \$	29,60 \$
Conseiller Clément	2 500,00 \$	1 160,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Conseiller Pinet	2 500,00 \$	1 120,00 \$	100,00 \$	0,00 \$
Conseiller Thériault	2 500,00 \$	640,00 \$	250,00 \$	32,00 \$
Conseillère Haché	2 500,00 \$	880,00 \$	250,00 \$	220,90 \$
TOTAL	17 500,00 \$	8 040,00 \$	2 200,00 \$	2 179,90 \$

Réunions du conseil

Les réunions publiques du conseil municipal ont lieu généralement le 4^e mardi de chaque mois à la salle du conseil Louis C. Godin situé au 651 boulevard des Acadiens à Bertrand.

Les réunions ordinaires, extraordinaires ainsi que celles des comités sont publiques.

Une réunion extraordinaire est nécessaire lorsqu'un dossier doit être réglé dans un court délai et ne peut attendre la tenue de la réunion ordinaire.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter l'annexe I.

TAUX D'IMPOSITION ET FRAIS

En 2018, l'assiette fiscale du village de Bertrand était de 58 509 000\$ et le taux d'imposition des biens résidentiels était de 1,4380 \$ par 100 \$ d'évaluation. Un propriétaire possédant une résidence de 100 000 \$ payerait 1 438 \$ en impôt foncier.

OCTROIS ET DONS

Le village a versé les sommes suivantes au courant de l'année 2018 sous forme d'octrois ou de dons.

ORGANISMES	DONS
Action Revivre ¹	300,00 \$
Fondation de l'Hôpital l'Enfant-Jésus inc	1 000,00 \$
Conseil économique du N.-B. (maire d'un jour)	50,00 \$
École communautaire Ola Léger de Bertrand	150,00\$
Association du baseball mineur Caraquet	250,00 \$
Fondation des Jeux de l'Acadie	233,43 \$
Radiothon des Roses	100,00 \$
Salon du livre de la Péninsule acadienne	200,00 \$
Club Richelieu de Caraquet	50,00 \$
Légion Royale Canadienne Filiale 56	300,00 \$
Club Richelieu de Paquetville	50,00 \$
Action Revivre ¹	300,00 \$
Oktoberfest des Acadiens de Bertrand	20 000,00 \$
Musique Saint-Joachim	2 000,00 \$
TOTAL	24 983,43 \$

¹ Remboursement des frais de location de la salle communautaire

BUDGET DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES GÉNÉRAUX

Les budgets et les services d'un gouvernement local sont établis selon un système normalisé de classification. En 2018, le conseil a adopté un budget de fonctionnement général des revenus et des dépenses de 1 305 395\$. Les revenus réels se sont chiffrés à 1 476 278 \$ et les dépenses réelles de 1 452 803 \$ soit un surplus de 23 475 \$.

Services généraux

Dépenses totales : 1 452 803 \$

- **Administration**

Dépenses totales : 477 386 \$

Cette catégorie comprend les dépenses relatives à l'administration du village, c'est-à-dire les honoraires et les frais de déplacement du maire et des conseillers (29 307 \$), l'administration (192 987 \$), les frais de vérification et frais légaux (16 220 \$), l'assurance responsabilité (11 382 \$) le coût de l'évaluation foncière (11 351 \$) et les services financiers (17 135 \$).

Cette catégorie comprend également les intérêts et le capital sur les prêts à court et à long terme. Sont également inclus les frais de financement de déficits d'année antérieure et les transferts au fonds de réserve pour de futures dépenses.

En 2018, le village a remboursé 79 000 \$ du principal et de la dette payée ainsi que 23 674 \$ en intérêts. Le village a transféré un montant de 44 000 \$ à son fonds de réserve en immobilisation. Les dépenses en capital se sont élevées à 20 812 \$. Voir tableau des débetures ci-dessous.

DÉBENTURES N°	BUT	ANNÉE	MONTANT EMPRUNTÉ	DURÉE
BK-27	Services de protection	2014	14 000 \$	5 ans
BC-15	Services relatifs aux transports	2010	400 000 \$	10 ans
BO-35	Services relatifs aux transports Services administration générale	2016	59 000 \$ 49 000 \$	10 ans
BA-32	Services relatifs aux transports	2009	65 000 \$	10 ans
BI-32	Services d'urbanisme Services relatifs aux transports	2013	15 000 \$ 300 000 \$	15 ans
BM-32	Services relatifs aux transports	2015	18 000 \$	5 ans

La dette nette est passée de 597 000 \$ à 939 000 \$. L'augmentation de 421 000 \$ correspond à l'emprunt pour l'acquisition d'un nouveau camion de pompier.

- **Protection**

Dépenses totales : 240 401 \$

Les services policiers sont fournis par la GRC. Les frais pour ces services se sont élevés à 184 888 \$ pour l'année 2018.

La brigade est composée d'un chef et de 14 pompiers. Le village possède comme équipements, deux camions-citernes et une fourgonnette. Nous sommes dans le processus de remplacer la fourgonnette.

Les frais du service de protection contre les incendies se sont élevés à 53 858 \$. Les frais pour le service de contrôles des animaux se sont élevés à 1 655 \$.

- **Transport**

Dépenses totales : 318 909 \$

Le village de Bertrand a reçu du ministère des Transports la somme de 142 481 \$ pour l'entretien des routes en été et en hiver et pour le traçage des voies de circulation provinciales et régionales.

Les routes comprennent des routes régionales, provinciales et municipales pour un total de 35.363 km ou 87.236 km de voirie. Le village a octroyé un contrat de déneigement et d'épandage de sel avec la compagnie Marc Chiasson Trucking (2017) Itée pour une durée de trois ans débutant le 1^{er} novembre 2018.

Le coût d'entretien et la réparation des routes se sont élevés à 101 280 \$ et celui de l'enlèvement de la neige et de la glace à 148 843 \$. Le coût d'éclairage des rues fut de 43 346 \$ et les coûts du traçage des voies de circulation furent de 25 440 \$.

- **Services d'hygiène**

Dépenses totales 81 631 \$

Cette catégorie inclut les services de collecte et destruction des ordures ménagères et du retrait des déchets commerciaux.

- **Services d'urbanisme et d'aménagement**

Dépenses totales : 101 065 \$

La Commission des services régionaux de la Péninsule acadienne offre le service d'urbanisme pour la municipalité au coût de 24 585 \$. Des projets d'aménagement communautaire ont été réalisés pour un montant de 3 113 \$. Les coûts d'entretiens et d'opérations des bâtiments, tels que le Centre Récréotouristique, de l'ancien presbytère, du musée de la bière et de l'ancienne Caisse Populaire s'élèvent à 50 269 \$. Les coûts pour l'embauche des étudiants sont de 23 098 \$.

- **Services récréatifs et culturels**

Dépenses totales : 233 411 \$

Cette catégorie comprend les dépenses de fonctionnement et d'entretien de l'édifice municipal, des parcs et de l'ancien presbytère (197 686 \$). Un montant de 15 725 \$ a été encouru pour l'organisation de la 10^e édition du Festival de la Tradition de Bertrand et un montant de 20 000 \$ a été octroyé à l'Oktoberfest des Acadiens de Bertrand.

ANNEXE

ANNEXE I

PRÉSENCE DES MEMBRES DU CONSEIL AUX RÉUNIONS ORDINAIRES – ANNÉE 2018

	25 janv.	27 févr.	27 mars	24 avr.	22 mai	26 juin	17 sept.**	25 sept.	23 oct.	27 nov.	18 déc.
X présent											
absent											
Réunion annulée											
MEMBRES DU CONSEIL											
CLÉMENT, Claude	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
GODIN, Yvon		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
HACHÉ, France	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X
HACHÉ-GODIN, Nathalie	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
PINET, Daniel	X	X		X		X		X	X	X	X
THÉRIAULT, René	X	X	X	X	X	X	X			X	

*Aucune réunion ordinaire n'a eu lieu en juillet et août.

** Réunion extraordinaire

PRÉSENCE DES MEMBRES DU CONSEIL AUX RÉUNIONS PLÉNIÈRES – ANNÉE 2018

	16 janv.	20 févr.	19 mars	17 avr.	17 mai	29 mai *	19 juin	27 août	17 sept.**	20 sept.	25 sept.	18 oct.	19 nov.	5 déc.	12 déc.	17 déc.
MEMBRES DU CONSEIL																
CLÉMENT, Claude	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
GODIN, Yvon	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
HACHÉ, France	X	X	X		X	-	X		-	X	X	X	X	X	X	X
HACHÉ-GODIN, Nathalie	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
PINET, Daniel	X	X	X	X	X	-	X	X	-	X	X	X	X	X	X	X
THÉRIAULT, René	X	X	X	X	X	-	X		-				X	X		

*Réunion du comité des services publics.

** Réunion du comité responsable de l'évaluation des soumissionnaires sur le contrat de déneigement, d'enlèvement de la neige et d'épandage de sel et de sable 2018-2021.